

Impôt sur le revenu—Loi

portera sur l'amendement à la motion n° 2. M. Garneau, avec l'appui de M. Gauthier, propose:

Que la motion n° 2 soit modifiée en supprimant la lettre d).

(L'amendement de M. Garneau, mis aux voix, est rejeté.)

(Vote n° 167)

POUR

Députés

Allmand	Gauthier	Mitchell
Althouse	Gray	Nystrom
Axworthy	(Windsor-Ouest)	Orlikow
Benjamin	Guilbault	Parry
Berger	(Saint-Jacques)	Penner
Caccia	Heap	Prud'homme
Cassidy	Hopkins	Riis
Chrétien	Hovdebo	Robichaud
Copps	Johnston	Robinson
Deans	(Saint-Henri-Westmount)	Rodriguez
de Corneille	Kaplan	Rompkey
Dingwall	Keeper	Rossi
Epp	MacLellan	Tardif
(Thunder Bay-Nipigon)	Malépart	(Richmond-Wolfe)
Finestone	Marchi	Turner
Foster	McCurdy	(Vancouver Quadra)
Frith	McDonald	Young—47.
Gagliano	(Broadview-Greenwood)	
Garneau		

CONTRE

Députés

Andre	Gormley	McLean
Attewell	Gottselig	Minaker
Bernier	Grisé	Nicholson
Bertrand	Gurbin	(Niagara Falls)
Binns	Gustafson	Nickerson
Blais	Halliday	Nielsen
Blenkarn	Hardey	Oberle
Boucharde	Hawkes	Paproski
Boyer	Hicks	Pennock
Bradley	Hnatyshyn	Peterson
Brightwell	Hockin	Plamondon
Brisco	Holtmann	Ravis
Browes	Horner	Redway
Cadioux	Howie	Reid
Cardiff	Jacques	Reimer
Champagne	James	Ricard
(Champlain)	Jardine	St. Germain
Clark	Jelinek	Schellenberger
(Brandon-Souris)	Jepson	(Wetaskiwin)
Cochrane	Jourdenais	Scowen
Collins	Kempling	Shields
Cooper	Ladouceur	Siddon
Corbett	Landry	Sparrow
Cossitt	La Salle	Speyer
Côté	Leblanc	Stackhouse
(Lac-Saint-Jean)	Lesick	Tardif
Darling	Lewis	(Charlesbourg)
Della Noce	Lopez	Taylor
Desjardins	MacDonald	Thacker
Dick	(Kingston et	Towers
Dorin	les Iles)	Tremblay
Duguay	MacDougall	(Québec-Est)
Duplessis	(Timiskaming)	Tremblay
Edwards	MacKay	(Lotbinière)
Epp	Mailly	Tupper
(Provencher)	Malone	Turner
Fennell	Marin	(Ottawa-Carleton)
Ferland	Martin	Valcourt
Frleigh	Mazanowski	Vincent
Fraser	McCain	Weiner
Fretz	McCrossan	Wilson
Friesen	McDermid	(Swift Current-
Gagnon	McDougall	Maple Creek)
Gass	(St. Paul's)	Wilson
Gérin	McInnes	(Etobicoke-Centre)
Gervais	McKinnon	Winegard
Girard	McKnight	Wise—124.

M. le Président: Je déclare l'amendement rejeté.

A l'ordre, je vous prie. Je ne voudrais pas que l'agitation de la période des questions se poursuive au moment des mises aux voix.

Des voix: Oh, oh!

M. le Président: A l'ordre, je vous prie.

M. Deans: J'invoque le Règlement, monsieur le Président. Afin d'accélérer la procédure, je propose d'appliquer les résultats du vote qui vient d'avoir lieu aux autres motions, sauf aux motions n° 2 et 3. Nous ne voudrions pas procéder de cette façon pour ces deux motions-là. Il faudra peut-être appliquer les résultats du vote sur la motion n° 2 à la motion n° 3 et ceux du vote sur l'amendement à toutes celles qui restent.

M. Gray (Windsor-Ouest): Monsieur le Président, j'ai consulté mon collègue, le leader parlementaire du Nouveau parti démocratique. L'opposition officielle accepte volontiers cette procédure.

M. Hnatyshyn: J'ai tenté sans succès de communiquer avec le leader parlementaire du Nouveau parti démocratique. Ce qu'il propose me paraît raisonnable.

Des voix: Oh, oh!

M. le Président: Je crois comprendre où nous allons. Je dois pourtant mettre aux voix le motion n° 2 puisque ce n'est pas encore fait. Seul l'amendement a fait l'objet d'un vote. Le vote porte sur la motion n° 2, inscrite au nom du député de Saint-Henri-Westmount (M. Johnston). Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

M. le Président: Que tous ceux qui sont pour veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

M. le Président: Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

M. le Président: A mon avis, les non l'emportent.

Et plus de cinq députés s'étant levés:

M. le Président: Suis-je dispensé de convoquer les députés?

Des voix: D'accord.

M. le Président: Je suppose que pour la motion n° 2 les députés veulent que le vote s'applique en sens contraire.